

## SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2018

L'an deux mil dix huit  
Le neuf mars à 20H45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Étaient présents : Messieurs Didier SAUSSAY, François LIGNEY Stéphane BENYAMINE, Florent SOULARUE, Didier PIETTE, Filipe MARTINS, Christian JAROSZ , Roland FONTAINE Mesdames Claudine RICOU , Nadine PERRIN , Régine CENAC-MORTHE, Valérie PRAT

Absents excusés : Laurent ESCRIVA procuration à Florent SOULARUE  
Edite DA SILVA procuration à Nadine PERRIN

Monsieur Filipe MARTINS est désigné comme secrétaire.

Puis lecture est faite du compte-rendu de la séance précédente qui est approuvé sans observation.

Enfin, on passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

### **BUDGET**

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal une ébauche du budget 2018.

### **EMPRUNT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de contracter un emprunt en attendant les subventions et la TVA pour les travaux du stade et de l'école.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur Le Maire a contracter un emprunt.

### **CLECT**

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve le rapport de la CLECT.

### **FONDS DE CONCOURS**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture d'un fonds de concours par l'intercommunalité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de faire une demande pour bénéficier de ce fonds de concours.

### **PLAN DEPARTEMENTAL**

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal une demande du département concernant l'inscription de chemins au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée pédestre des Yvelines pour Flexanville

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de demander des précisions concernant le balisage.

## **SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire présente au Conseil une demande de subvention du Souffle d'Orgerus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec 13 voix POUR et 1 abstention accepte la demande de subvention.

## **CIG**

Monsieur Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de renouveler la convention de médecine préventive avec le CIG (centre de gestion)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de renouveler la convention pour une durée de trois ans.

## **PANNEAU AFFICHAGE**

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal l'achat d'un panneau lumineux d'informations

Le conseil municipal décide de demander des devis.

## **PARTICIPATION CENTRE DE LOISIRS VILLIERS LE MAHIEU**

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal, une proposition pour signer une convention avec le centre de loisirs de Villiers Le Mahieu

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de signer une convention avec la commune de Villiers Le Mahieu et de participer financièrement à hauteur de 10 euros par enfant et par jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.